


|   |   |   |
|---|---|---|
|  | <b>Assemblée générale extraordinaire<br/>24 juin 2020</b><br>-----<br><b>Compte-rendu</b> | Pages : 1 + annexes<br><br>Rédacteur : AFM<br><br>Date : 01/07/2020 |
|---|---|---|

Sur convocation du Président, les adhérents d'OPenIG se sont réunis le 24 juin à la suite de l'AG ordinaire, de 16h30 à 16h45, en **visioconférence**. Le quorum est respecté (30 adhérents avec droit de vote présents + 24 pouvoirs, soit 54 adhérents présents ou représentés, à savoir davantage que les 10% requis du nombre d'adhérents : 172 fin 2019) et l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer. Les votes ont lieu via l'application sécurisée Klaxoon (les résultats des votes sont récupérés et archivés à OPenIG).

La liste des membre présents, représentés et excusés et l'ordre du jour sont joints en annexe, de même que le fichier support Powerpoint d'OPenIG.

La raison de la tenue de cette Assemblée Générale extraordinaire, présentée dans le document préparatoire, est rappelée par la Directrice :

- OPenIG, anciennement SIG L-R, disposait d'un règlement intérieur. Depuis cette date, la réglementation a évolué et des évolutions ont eu lieu. Il est donc apparu nécessaire de revoir ce règlement. Par ailleurs, OPenIG, employant moins de 50 salariés, n'est pas tenu de rédiger un règlement intérieur.
- un groupe de travail, accompagné par un avocat, a travaillé sur ce sujet entre 2018 et début 2020
- il s'est avéré pertinent de transformer le règlement intérieur en charte, ce qui impliquait une modification minimale des statuts
- le groupe de travail en a profité pour « toiler » les statuts à la marge
- les statuts et la charte proposés ce jour au vote de l'AGE ont été validés en Conseil d'administration de mars.

## **I – EVOLUTION DES STATUTS**

**Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des 29 votants.**

Ils seront déposés en Préfecture dans le courant de l'été.

## **II – CHARTE REMPLACANT LE REGLEMENT INERIEUR**

**La charte est approuvée à l'unanimité des 29 votants.**

Le Président remercie l'ensemble des participants et clôt l'assemblée à 16h45.

*(remarque : un Conseil d'Administration d'installation a lieu à l'issue de l'AG).*

Le Président



Bertrand MONTHUBERT